

# 3 MISSIONS LOCALES DANS L'EURE-ET-LOIR

92 points d'accueil, 67 salariés,  
7 082 jeunes accompagnés



## 📍 Dreux

### Mission locale du drouais

7 rue Henri Dunant,  
28100 Dreux  
02 37 38 57 67  
mission.locale.dreux@wanadoo.fr

**1 antenne**  
**35 permanences et relais**

## 📍 Milos

### Mission locale ouest et sud

Eure-et-Loir / MILOS 28  
1 rue des Empereurs,  
28200 Châteaudun  
02 37 52 57 71  
accueil.chateaudun@milos28.fr

**3 antennes**  
**18 permanences et relais**

## 📍 Chartres

### Mission locale de Chartres

2 rue de Normandie,  
28110 Lucé  
02 37 36 49 50  
contact@maj-chartres.fr

**1 antenne**  
**31 permanences et relais**

Directeur de la publication: Patrick MARCHAND Réalisation: SESE (Service Etude, Statistiques, Evaluation) Publication: mars 2019 - www.goodby.fr

**DIRECCTE INFOGRAPHIE**  
RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

## L'accompagnement des jeunes par les missions locales

DÉPARTEMENT DE L'EURE-ET-LOIR EN 2017

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Garantie jeunes, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.



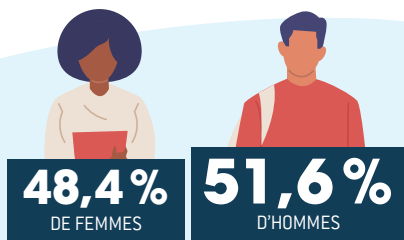
L'accompagnement des jeunes par les missions locales  
Département de l'Eure-et-Loir

[centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques](http://centre-val-de-loire.direccte.gouv.fr/Etudes-et-statistiques)



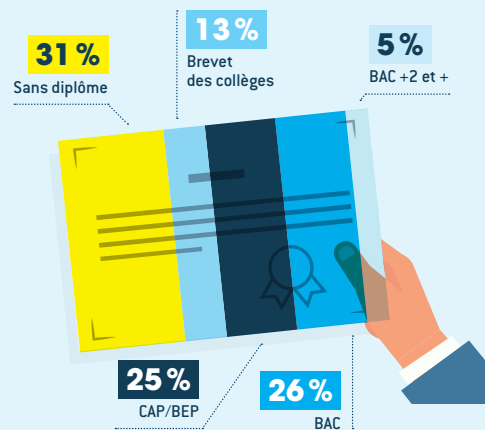
# 7 082 JEUNES ACCOMPAGNÉS

PAR LES MISSIONS LOCALES DE L'EURE-ET-LOIR EN 2017



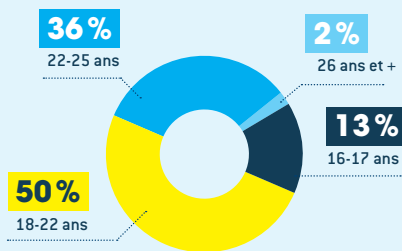
**Plus d'1 jeune sur 2 accompagné par le réseau est qualifié (54%)**

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION

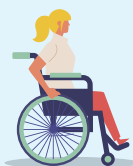


**1 jeune sur 2 est âgé entre 18 et 21 ans**

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR TRANCHE D'ÂGE



**2 339** jeunes **nouvellement** accueillis en 2017



**63** jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**



**526 jeunes ont bénéficié de la Garantie jeunes\* en 2017**

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes de 16 à 26 ans en situation de vulnérabilité.

Ce dispositif, mis en œuvre par les missions locales, consiste en un accompagnement renforcé vers l'emploi et l'autonomie.

Il est assorti d'une allocation d'un montant équivalent au revenu de solidarité active (RSA) pendant les périodes sans emploi ou formation.

\* cofinancement par l'Union Européenne

## Bilan de l'accompagnement des jeunes

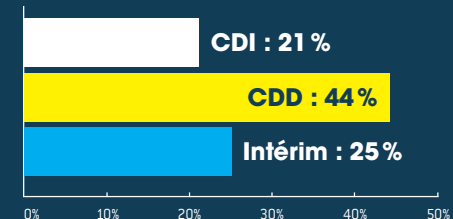
**845** ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

**183** ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

**825** ont accédé à une formation, dont 132 sont retournés en scolarité

**2 616** ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance)

Au total, **3 489** contrats ont été signés



**1 jeune sur 3 réside en zone d'habitat prioritaire**

**12,1%**

des jeunes accompagnés en 2017 résident en ZRR\*, soit 857 jeunes.



**17,9%**

des jeunes accompagnés en 2017 résident en QPV\*, soit 1 268 jeunes.

\*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

\*QPV : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

**12,5%**

Pôle emploi

